



Avocat : le point sur votre secret professionnel

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 10/04/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 06/07/2018

Dans le cadre de votre activité, vous êtes soumis au secret professionnel. Par principe absolu, le secret professionnel peut (parfois) être levé. Dans quelle(s) situation(s) ? Voici quelques exemples illustrant l'étendue et les limites du secret professionnel de l'avocat.

Avocat : un secret professionnel absolu

Principe. Le secret professionnel est une des caractéristiques du métier d'avocat qui permet à votre client de se confier à vous en toute confiance.

Qui est concerné ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Secret professionnel : illustrations pratiques

2 exceptions. Il existe 2 cas pour lesquels vous ne pouvez pas opposer votre secret professionnel. Lesquels ?

Pour votre propre défense...

{ABONNEZ-VOUS}